

L'Abille de la Nouvelle-Orleans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 7 avril 1909. Thermomètre de E. Claude, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

Le Nouveau Tarif.

La première séance consacrée à la discussion du nouveau tarif douanier des Etats-Unis a été, à la Chambre des Représentants, marquée par des scènes, sinon tumultueuses, du moins très animées.

Les Représentants qui ont voulu prendre part aux discussions de la journée, ont eu à se soumettre à la règle adoptée, de ne pas discourir plus de cinq minutes chacun.

Le Rapporteur du Comité du Sénat auquel est référé la question de l'importation de la pulpe de bois a donné une audience à M.M. John Norris, Hermann Eider et Don Seitz, les représentants d'une association de journaliers qui est favorable à l'entrée libre de la matière première.

La délégation ne cherchera pas à se faire entendre du comité, mais elle exposera ses vues aux membres du comité individuellement. Un autre comité du Sénat a longuement siégé hier et a amendé le tarif en ce qui concerne les produits chimiques, les huiles et les peintures; il en a réduit les droits d'entrée.

M. Payne, l'auteur du bill, n'a pas été tendre pour ceux qui s'opposent à la classe ayant trait à la bonneterie. Il a donné les raisons qui l'avaient décidé à augmenter l'impôt sur les gants et la bonneterie, affirmant que la différence dans le prix du travail aux Etats-Unis et à l'étranger n'était pas couverte par l'impôt sous la loi Dingley.

De nombreuses lettres ont été reçues du peuple priant le comité du Sénat de maintenir l'augmentation de l'impôt, afin de permettre aux ouvriers américains de faire la bonneterie dont il est fait usage dans le pays.

Choses et Autres.

Toute personne possédant une momie peut, parait-il, lui rendre la fraîcheur et la jeunesse. Pour cela, il ne faut que suivre la recette suivante due au professeur anglais Walder.

Tremper la momie dans une solution de potasse caustique à 30,0; laisser sécher, puis immerger la momie dans un second bain de formol à 30,0 également. Cette nouvelle opération faite, on procède à des frictions prolongées et à un massage soigné.

Si ces diverses manipulations sont exécutées suivant les règles, on ne tarde pas à voir la momie changer d'aspect et reprendre l'apparence qu'elle devait posséder au moment de la mort, il y a quelques milliers d'années.

La taille des hommes en Hollande, tend actuellement à augmenter. Cet accroissement, a reconnu M. le docteur Brunsma, semble être en relation directe avec l'aisance de la classe sociale, ainsi qu'avec l'alimentation réglée de l'individu.

Les hommes de haute stature se rencontrent surtout dans les provinces à sol argileux; autrefois, ils se trouvaient surtout dans des terres à sol sablonneux.

Le nombre total des médecins répartis sur le globe est à l'heure présente de 228.234, dont 162.234 exercent en Europe leur profession.

L'Angleterre en compte 31.967; l'Allemagne, 22.518; la Russie, 21.489; la France, 20.348; l'Italie, 18.245.

Pour 100.000 habitants, il y a en Angleterre 73 médecins, 51 en France et seulement 18 en Turquie.

Querelle électorale.

Monroe, Lne., 7 avril—Hier soir, vers huit heures une querelle a éclaté dans un café de McGhee, une petite ville de l'Arkansas, située sur la voie du chemin de fer Iron Mountain, au sujet du résultat des élections qui avaient eu lieu dans la journée.

Lucien s'était relevé, honteux de sa défaite et il avait murmuré, en voyant Albert s'éloigner: —Va, nous nous reverrons. Tout n'est pas fini entre nous.

Et, à son tour, il partit.

VIII La Malgue, la résidence de madame Marie et de son fils, était une belle propriété, située à deux kilomètres de Villefranche, et comprenait une centaine d'hectares plantés en vigne, et un beau parc qui traversait dans toute sa longueur le canal qui sert à l'irrigation de la Basse Provence.

Albert se promenait au bord de l'eau, sous les magnifiques platanes qui ombrageaient le sentier. Il réfléchissait aux provocations de Lucien et à la scène pitoyable qui avait eu lieu le matin, et il ne parvenait pas

Le maire Mc Dermott s'étant disputé avec un de ses administrés, entra chez lui pour y chercher son revolver et revint quelques minutes plus tard ouvrant le feu sur son adversaire, qui tomba mortellement blessé.

Une heure plus tard, alors qu'il se promenait dans la rue, le maire fut assailli par plusieurs hommes armés qui tirèrent sur lui plusieurs coups de revolvers. Quand des secours lui furent portés il avait cessé de vivre. Les meurtriers du maire ne sont pas connus.

Les prédications du carême

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le carême de 1909 laissera un durable souvenir aux fidèles qui en ont suivi les exercices à la Cathédrale St. Louis et à l'Eglise St. Augustin où deux prédicateurs français ont exposé avec un remarquable talent les doctrines de la religion catholique.

A la Cathédrale St. Louis, la retraite des messieurs, commencée lundi, s'est terminée hier soir et le Rév. P. Grolleau, supérieur du couvent dominicain de Fall River, a traité tous ses sujets avec un rare bonheur. Il a parlé hier de la Foi et avec une telle conviction, de si beaux accents, qu'il n'est pas un de ses auditeurs qui n'ait senti s'allumer en lui.

A St-Augustin, la retraite des hommes a été très bien suivie aussi; et les conférences du Rév. P. Bouchet y ont été très admirées.

Les R. R. Grolleau et Bouchet ont su conserver autour de leurs chaires les nombreux fidèles qui s'y pressaient; et grande sera leur satisfaction de voir dimanche prochain au banquet sacré ceux qu'ils y ont conviés, ceux dans les années desquels ils ont jeté la bonne semence; ceux qu'ils ont séduits par le charme, l'onction de leurs personnes, la hauteur de leurs idées et de leur conception, leur éloquence enfin, toute de sentiment et de piété.

LE CENTENAIRE D'HAUSSMANN.

Le 27 mars dernier, Paris a pu célébrer le centenaire d'un homme qui a légué une œuvre colossale: «Georges-Eugène Haussmann, administrateur et homme politique français», disent les dictionnaires. Haussmann, né à Paris, devait faire de sa ville natale la plus belle ville du monde. Né en province, il aurait depuis longtemps un monument digne de lui; le nom donné à un boulevard, dont on attend toujours le percement final, rappelle, seul, aux Parisiens, le nom d'Haussmann, qui fut préfet de la Seine de 1853 à janvier 1870.

Aucun administrateur ne fut plus attaqué sous l'Empire que le préfet Haussmann; les vieux Parisiens se rappellent encore les articles publiés par Jules Ferry sous le titre: «Les Comptes fantastiques d'Haussmann». La gestion financière du préfet ayant abouti à un emprunt de 845 millions, les critiques de Jules Ferry furent portées à la tribune du Parlement, et Haussmann fut relevé de ses fonctions par le ministre Ollivier.

Après la guerre, il échoua deux fois à Paris, aux élections de 1871 et de 1876; il fut élu en 1876 député de la Corse, contre le Prince Napoléon. Il ne joua, d'ailleurs, qu'un rôle effacé à la Chambre, ne se représentant pas en Corse en 1881, et, en 1885, tenta vainement la chance à Paris. Il se consacra alors à la rédaction de ses mémoires, qui contiennent l'apologie de son œuvre politique et administrative.

Un ancien collègue de Jules Ferry au Corps législatif, qui, lui aussi, fut un des adversaires les plus éloquents d'Haussmann, Jules Simon, fit justice des attaques de Jules Ferry dans un article très spirituel paru à Paris, dans le «Gaulois», en 1882. C'était une réponse très curieuse et très finement documentée aux «Comptes fantastiques».

Jules Simon n'avait pas grandement raison lorsqu'il écrivait: «Peu nous importe aujourd'hui que les comptes de M. Haussmann aient été fantastiques! Il avait entrepris de faire de Paris une ville magnifique; et il y a complètement réussi.»

Lorsque le préfet de la Seine prit en main le maniement des affaires de Paris, la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Antoine étaient encore les plus larges rues de la capitale; car la rue de Rivoli n'était que la bordure d'un jardin. La rue de la Paix et la rue Royale n'étaient que des places et un peu d'allonges. On citait, pour leur dimension et leur éclat, la rue Richelieu et la rue Neuve-Vivienne, devenue aujourd'hui la rue Vivienne.

Les Parisiens n'avaient d'autres promenades que les boulevards et les Tuileries. Les Champs-Élysées étaient le plus souvent un cloaque. Le Bois de Boulogne était au bout du monde!

Il y avait des montagnes dans Paris; il y en avait même sur les boulevards: les ruelles étroites et infectes abondaient au milieu de la ville. On voyait encore la rue de la Vieille-Lanterne, où deux hommes ne pouvaient guère passer de front, et qui était divisée au milieu de son parcours par un escalier de quelques pierres.

C'est là que, par une lugubre matinée, on trouva pendu à la grille d'un égout ce réveur aimable, ce poète charmant qui s'appelait Gérard de Nerval.

La rue de la Vieille-Lanterne était au centre même du Paris de cette époque, entre le Palais de Justice et la Tour Saint-Jacques, alors enfouie dans un fouillis de vieilles maisons.

Paris manquait d'eau, de marches, de lumière. Quelques becs de gaz seulement commençaient à se montrer. Paris manquait aussi d'égouts. Parmi les plus anciennes et même parmi les plus belles, plusieurs servaient de magasins, ou de casernes, ou de bureaux. Les autres étaient masquées par toute une végétation de mures croutelées.

Les chemins de fer existaient cependant; ils venaient tous les jours dans Paris des torrents de voyageurs, qui ne pouvaient ni se loger dans les maisons ni circuler dans les rues tortueuses.

Un des prédécesseurs d'Haussmann s'était illustré pour avoir percé la rue Rambuteau. Pour lui, il fit, en dix ans, plus qu'on n'avait fait en un demi-siècle.

Il démolit des quartiers; on pourrait dire des villes entières. On criaient crier et donnaient au contraire, par ses intelligentes percées, l'air, la santé, la vie.

tant les arbres et les fleurs; il la peupla de statues. Son œuvre fut au moins aussi fantastique que ses comptes.

Tout en s'occupant de Paris, Haussmann n'oublia pas qu'il était préfet de la Seine, et, dans ses attributions départementales, il accomplissait également une œuvre magistrale.

Avant l'arrivée des aliénés de Paris et du département de la Seine étaient parqués à Bicêtre et à la Salpêtrière, ou envoyés en province loin de leurs familles, qui ne pouvaient ni les voir ni leur apporter quel que consolation.

Le baron Haussmann eut pitié de ces malheureux; on lui dut la construction à Paris et aux environs des magnifiques asiles de Sainte-Anne, de Ville-Evrard et de Vacluse. Le conseil général de la Seine a continué l'œuvre d'Haussmann par la construction de nouveaux asiles dans la banlieue parisienne.

Alphand, le fidèle et dévoué collaborateur du baron Haussmann, a su, en termes éloquents, venger la mémoire de son ancien chef, auquel il succéda à l'Institut.

«Malgré l'oubli déplorable du gouvernement, dit-il; malgré l'ingratitude de la Ville de Paris, qui lui devait tant, et qui n'ont su ni lui assurer une retraite en rapport avec ses grands services ni lui donner les récompenses qu'il méritait si bien, le baron Haussmann, qui était un homme supérieur, se soumit et supporta sa situation avec la plus grande dignité. Les hommes qui ont accompli de grandes choses, et qui sont vraiment patriotes, n'ont pas de rancune: c'est un sentiment qui se luttent et combattent, mais, une fois la bataille terminée, l'oubli leur est facile.»

C'est à Paris, qui devrait consacrer sa mémoire par un monument digne de lui, que le baron Haussmann est mort le 11 janvier 1891, debout et le cœur ferme, comme il le demandait dans ces paroles magnifiques par lesquelles il terminait, en septembre 1889, la préface de ses mémoires: «Que je me morde la langue, ainsi que tant d'hommes de la forte génération à laquelle j'appartiens; c'est ma seule ambition! Je mourrai dans tous les cas de ce monde, sinon la tête haute, du moins le cœur ferme; et, quant aux choses de ce monde, plein d'espérance en la miséricorde et se justice du Très-Haut.»

Il appartient au conseil général de la Seine et au conseil municipal de Paris d'exaucer le vœu d'Alphand: consacrer à la mémoire d'Haussmann un monument digne du grand administrateur qui a fait de Paris d'aujourd'hui.

THEATRES. TULANE.

C'est un véritable succès que remporte M. Louis Mann cette semaine au Tulane, dans la jolie comédie «The Man who Stood Still». Cette pièce qui a été écrite par M. Jules Eckert Goodman, l'auteur populaire, présente des péripéties gaies et émoivantes et permet à M. Mann de déployer tous ses moyens.

Il est du reste secondé par des artistes de tout premier ordre, et dans son ensemble l'interprétation ne laisse rien à désirer.

«The Man who Stood Still» sera donné encore une fois en matinée, à midi à 2 heures.

Le samedi prochain, «The Gay Musician».

CRESCENT.

Mlle Cecil Spooner, qui tient le premier rôle dans la comédie jouée cette semaine au Crescent, est une artiste incomparable en son genre. Il est impossible de louer les divers rôles dans lesquels elle paraît avec plus d'entrain, de gaieté et d'intelligence; aussi le public qui se presse chaque jour dans la salle du Crescent ne ménage-t-il pas ses applaudissements à l'excellente artiste.

«The Girl and the Detective», la pièce qui a été donnée dans le commencement de la semaine a disparu hier soir de l'affiche et a été remplacée aujourd'hui par «The Dancer and the King».

Cette comédie sera donnée en matinée aujourd'hui et samedi.

La semaine prochaine Mlle Spooner paraîtra dans deux pièces nouvelles: «The Girl Reflex» et «The Girl on Texas».

ORPHEUM.

Les représentations de vaudeville de l'Orpheum sont toujours très courues, ce qui s'explique par l'excellence et la variété du programme.

La famille Shields reçoit toujours sa bonne part des applaudissements.

Peter McDonald et Meta Carson, les deux comiques écossais, et Signor Travato, un violoniste italien, sont aussi parmi les artistes les plus applaudis.

Mme Z... qui n'a pas encore atteint le quarantaine, est une personne fort coquette.

«Votre fille approche de ses vingt ans, lui disait on l'autre jour, elle est charmante, et les prétendants ne doivent pas lui manquer.»

«Pensez-vous? répondit Mme Z... je suis trop jeune pour la marier!»

Le procès de Fabien Bouvy.

Plaquemine, Lne., 7 avril.—La troisième journée du procès de Fabien Bouvy, accusé du meurtre du professeur F. Van Ingen, a été entièrement occupée par la déposition des témoins à décharge.

La défense tend à discuter l'accusé en cherchant à établir que Mlle Bohrer avait été trompée par le professeur Van Ingen et que son mariage avec ce dernier s'était accompli dans des circonstances plutôt dramatiques et sous la contrainte des parents qui désiraient éviter un scandale.

L'acte de Bouvy s'expliquerait alors par le fait que, amoureux fou de la jeune femme, il a cru la venger en tuant son séducteur. C'est assurément sur cette donnée que sera basée toute la défense.

Comme dans les journées précédentes, une foule considérable se pressait dans la salle du tribunal à l'ouverture de l'audience.

Le greffier de la cour est chargé par l'avocat de la défense de donner lecture d'une lettre déposée au dossier, lettre par laquelle le père de la jeune femme, M. Jim Rohrer, reproche au professeur Van Ingen sa conduite et déclare qu'il ne veut plus entendre des rumeurs comme celles mises en circulation.

Le Dr Geo. M. Wilbert, de Plaquemine, est ensuite appelé à la barre. Il était lié avec Mlle Bohrer avant son mariage et déclare que celle-ci lui a avoué un jour qu'elle détestait Van Ingen et qu'elle danserait avec le voleur sur son cercueil.

Cette déclaration a été faite par la jeune fille deux semaines avant son mariage. Elle a avoué au témoin que Van Ingen l'avait trompée, ce qui expliquerait les raisons de sa haine.

Le témoin qui connaît bien Bouvy déclare que celui-ci a été profondément affecté par le mariage de la jeune fille.

Le Dr Wilbert donne ensuite de longs détails sur les principaux acteurs du drame.

Sa déposition se termine à 2:30 heures et la cour donne une suspension d'audience.

A 3 heures, à la reprise d'audience, l'accusé, Fabien Bouvy est appelé à la barre. Il donne des détails

CRESCENT.

sur ses relations avec Mlle Bohrer, qu'il connaissait depuis une dizaine d'années.

Il avait fait la connaissance du professeur Van Ingen dans le courant de l'année 1907. Il déclare que ce dernier se trouvant un jour sous l'influence de la boisson, lui a fait part de ses relations avec Mlle Bohrer et s'est menacé de le tuer s'il en parlait à quelqu'un.

L'accusé déclare que quelques jours plus tard il eut un entretien avec Mlle Bohrer, au cours duquel celle-ci lui avoua avoir été trompée par Van Ingen. La jeune fille ajouta qu'elle détestait Van Ingen, mais que ses parents exigeaient qu'il le épousât.

Bouvy donne ensuite des détails sur la journée qui a précédé le meurtre et sur le voyage qu'il a accompli dans le même train que les deux jeunes mariés. Il explique la position qu'il occupait dans le train et la manière dont il a accompli son acte.

L'accusé parle d'une voix basse et paraît profondément abattu.

AVERY BLOUNT

Est reconnu coupable de meurtre au premier degré.

Amite City, paroisse de Tangipahoa, Lne., 7 avril.—Une foule considérable se pressait ce matin dans la salle du tribunal criminel d'Amite pour assister à la dernière audience du procès sensationnel qui, depuis un mois, tient en haleine la population de la paroisse de Tangipahoa.

A l'ouverture de l'audience, l'avocat Clay Elliott, principal défenseur de Blount, prend la parole et dans une éloquentة plaidoirie cherche à prouver l'innocence de son client en se basant sur les dépositions des témoins à décharge. Il termine en demandant au jury de rendre un verdict de non-culpabilité.

L'audience est suspendue pendant quelques minutes, puis à la reprise, le district attorney McClendon commence son réquisitoire et reprend point à point les incidents du drame qui ont amené Blount au banc des accusés.

Il recommande au jury d'accomplir leur devoir en toute conscience et d'appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Il est à peu près quatre heures quand le jury se retire pour délibérer.

Une heure plus tard le président annonce que le jury se sont mis d'accord sur un verdict. Le jury est alors réintroduit dans la salle et au milieu d'un profond silence le président annonce que Blount est trouvé coupable de meurtre au premier degré.

Ce verdict semble créer une profonde surprise parmi le public.

En l'entendant, la femme de l'accusé pousse un grand cri et s'évanouit.

Blount, que son sang-froid n'a pas abandonné pendant le réquisitoire, reste impassible sous le choc.

Le verdict de meurtre au premier degré entraîne une condamnation à la peine capitale, et selon toutes probabilités Blount expiera son épouvantable forfait sur la potence.

Son avocat a immédiatement annoncé qu'il plaiderait en appel.

Arrestation d'un voleur de journaux.

William Courtney, un gamin de 15 ans domicilié au Newby's Home, a été arrêté, hier matin, sur une plainte portée par M. Francis Carrau, demeurant au no. 1229, rue Calipou, et traduit devant la Cour Juvenile.

M. Carrau a surpris Courtney au moment où il mettait la main sur un journal déposé sous la porte de sa résidence. Après une courte poursuite M. Carrau parvint à s'emparer du gamin qu'il maintint en attendant l'arrivée de la police.

Depuis quelques semaines les journaux déposés sous la porte par un porteur disparaissent. Le réquisitoire de M. Carrau avait résulté d'organiser une surveillance qui amena l'arrestation de Courtney.

C'est la première fois que ce dernier est traduit devant la Cour Juvenile, et selon toutes probabilités, la Cour Juvenile usera de clémence à son égard.

Deux affidavits ont été formulés hier devant la même cour, contre James F. Mace et Alfred Montfus accusés tous deux d'abandon de famille.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 7. Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

PREMIÈRE PARTIE

LE MOULIN DE FONT-COUVRETE

VII

(Suite.)

Le jeune médecin essaya de réclamer et se défendit avec ton-

te l'énergie dont il était capable... Mais il n'était pas de force à lutter avec Albert, et bientôt il fut entièrement à sa merci.

Hélas! celui-ci se rebellait à temps: —Je pourrais te briser comme verre, dit-il, je n'abuserais pas de ma force, je dédaigne tes injures, je te cède la place....

Et il s'éloigna, sortant de la pièce à reculons, et fixant les yeux sur Lucien.

Une fois dehors, il s'enfuit pour ne plus le voir, pour ne plus l'entendre....

Lucien s'était relevé, honteux de sa défaite et il avait murmuré, en voyant Albert s'éloigner: —Va, nous nous reverrons. Tout n'est pas fini entre nous.

Et, à son tour, il partit.

VIII La Malgue, la résidence de madame Marie et de son fils, était une belle propriété, située à deux kilomètres de Villefranche, et comprenait une centaine d'hectares plantés en vigne, et un beau parc qui traversait dans toute sa longueur le canal qui sert à l'irrigation de la Basse Provence.

Albert se promenait au bord de l'eau, sous les magnifiques platanes qui ombrageaient le sentier. Il réfléchissait aux provocations de Lucien et à la scène pitoyable qui avait eu lieu le matin, et il ne parvenait pas

à démêler les raisons qui avaient fait agir son cousin.

Un rire amer contractait sa bouche: —Quel besoin ai-je de compliquer mon existence? Ne vaudrait-il pas mieux faire? Si je reste, c'en est fait de mon repos. Je me lance dans un inconnu effrayant. Je suis entouré d'hostilités et de malveillance, je suis espionné, épié.

Cette idée que s'il retournait chez la Renaude, Lucien et Milton le saurient, lui était insupportable.

—Madame de Cabrol aura beau jeu, ajouta-t-il. Tout le monde croira que j'ai cherché à faire un riche mariage.

«Quelle honte! Quel déshonneur! Décidément, je dois suivre ma première inspiration et partir pour un long voyage....

Puis il ajoutait: —Ah! pourquoi suis-je sorti avant hier! Pourquoi ai-je pris le chemin de la colline!

«C'est la fatalité qui m'a conduit chez la Renaude. Mais je n'y retournerai pas. Non, non, je n'y irai pas.»

Pendant plusieurs heures il persévéra dans cette bonne résolution.

Mais quand le soleil commença à baisser à l'horizon, quand arriva l'heure où la vieille et l'avant-veille il avait rencontré Marthe, une force surhumaine l'entraîna vers la vieille demeu-

re. —Je n'irai pas, je ne veux pas y aller....

Et il franchissait le canal, et prenait le chemin des coteaux.

—Je ne dois pas y retourner, sans cela je suis perdu, déshonoré!

Mais l'amour, plus fort que sa volonté, disait: Marche! Marche!....

Et, le visage bouleversé par la souffrance, il allait....

Il regardait à droite et à gauche....

Il s'attendait à chaque pas à voir surgir Lucien ou Milton. Il rongissait à l'avance, mais il allait toujours.

Bientôt il se trouva devant la demeure de la vieille femme.

Mais arrivé au seuil du jardin, interdit et stupéfait....

Marthe n'était pas à sa place habituelle!

Il parcourut tout le jardin, il ne vit personne. Il remarqua que la porte et les volets de la maison étaient fermés. Il fit le tour de la bâtisse. Il n'y avait plus à en douter. La Renaude elle-même était absente.

Il revint sur le devant de la maison, s'assit sur la margelle du puits, resta longtemps dans cette position, ne parvenant pas à mettre de l'ordre dans ses pensées.

Puis songeant tout à coup que peut-être on l'épiait, que peut-être Milton et Lucien riaient de sa déconvenue, il se leva et partit après avoir jeté un dernier

coup d'œil sur le jardin.

C'est alors qu'il aperçut nettement toute la place que Marthe avait prise dans sa vie! Les rancœurs de madame de Cabrol, les provocations de Lucien, que lui importait tout cela! S'il était désemparé, désemparé c'est parce que Marthe n'était pas venue chez la Renaude!

Et cependant, il comprit, en y réfléchissant, que rien n'était plus naturel que cette absence.

Marthe n'avait pas promis de revenir. Et puis son assiduité l'avait peut-être gêné; peut-être avait-il détesté l'ennui.

Cette pensée qu'il pouvait lui déplaire le glaça d'effroi. Il s'y arrêta, cependant, prenant plaisir à se faire souffrir.

—Je lui aurais produit l'effet d'un rostre!

«Pendant longtemps ai-je été assez indifférent, assez maladroit, voire même assez grossier avec elle?»

Et soudain il s'avoua à lui-même: —Mon Dieu, comme je l'aime! Je n'aurais jamais osé l'aizer autant!

Et il sentit la sensation très nette qu'il n'était plus maître de lui.

En une minute ses scrupules, ses remords, son scepticisme, sa vieille théorie sur la femme, sur l'émotion d'ordre peu relevé qu'elle procure, tout avait sombré!

Ah! les anciennes amies qu'il avait désespérées jadis par sa

désinvolture, auraient été bien vengées si elles l'avaient vu en cet instant, souffrant à son tour, comme il les avait fait souffrir!

La prédiction de l'anne d'entres elles se réalisait: «Un jour viendra où tu souffriras pour une femme comme tu me fais souffrir!»

Il entra chez lui, il se mit à table, mais il ne put manger.

Son trouble n'échappa point à sa mère.